

Valeur des primes et indemnités au 1^{er} novembre 2022

	Montant 01/11/2022	Evolution assise sur :
Indemnité mensuelle de logement imposé	87,12	Inchangé
Indemnité mensuelle de Zone d'Habitat d'Astreinte	21,78	Inchangé
Indemnités pour travaux pénibles et salissants		
Indemnités pour travaux pénibles et salissants Taux journalier	19,75	Inchangé
Indemnités pour travaux pénibles et salissants Taux horaire	0,80	Inchangé
Indemnité compensatrice - Perte temporaire de l'ISC	Inchangé	
Indemnité de frais divers de stage (par semaine)	35,25	Inchangé
Indemnité de panier	8,37	INSEE
Indemnité d'installation (région parisienne)	1 036,93	Inchangé
Indemnité d'installation (hors région parisienne)	518,44	Inchangé

Paris, le 8 novembre 2022

Jean-Côme ROMAIN

Secrétaire Général

